

cation que le premier ministre Smuts a fournie à son parlement de la dépêche.

La dépêche soulignait de plus que la nouvelle que l'un ou l'autre des Dominions ou que tous ceux-ci, étaient prêts à envoyer des contingents aurait, à coup sûr, une influence favorable sur la situation, peut-être au point même d'empêcher les hostilités d'éclater. Il était dit dans la dépêche même qu'elle avait été communiquée aux différents Dominions.

Je désire, monsieur l'Orateur, que non seulement les honorables membres de cette Chambre, mais que tout le pays, aient l'assurance que je ne retiens rien d'essentiel du contenu de cette dépêche; je me propose donc de la transmettre à mon très honorable ami, le chef de l'opposition qui est membre du Conseil privé, le priant d'en prendre connaissance et de s'assurer que j'ai communiqué à la Chambre tous les détails essentiels. Je serais très heureux s'il trouvait moyen, ce que je trouve parfaitement convenable dans les circonstances, d'en permettre la lecture aussi à l'honorable représentant de Brandon (M. Forke) qui est chef d'un parti important en cette Chambre. Je ne crois pas que ce soit là violer le sceau du secret que nous demande le gouvernement anglais.

Le très hon. M. MEIGHEN: Je puis exprimer ma reconnaissance de ce qu'on me montre cette dépêche; le privilège aurait été plus précieux si on m'en avait permis la lecture avant aujourd'hui. Quant à la faire voir à d'autres, c'est là une question qui dépend du Gouvernement et du premier ministre, non de moi.

Le très hon. MACKENZIE KING: J'accepte volontiers la responsabilité de cette décision. A mes yeux c'est la première occasion où il n'a paru convenable de donner à cette dépêche la publicité que je lui donne en ce moment.

Je vois, monsieur l'Orateur, qu'il est près de six heures. Si la Chambre désire s'ajourner ce soir et si vous voulez bien me permettre de conclure avant que la séance soit levée, je m'efforcerai de ne pas retenir la Chambre bien longtemps. L'entente entre les whips, si j'ai bien compris, était qu'une fois mon discours terminé l'honorable député de Brandon proposerait l'ajournement du débat; dans les circonstances le Gouvernement consent à ce que la séance soit levée.

Au sujet de cette dépêche, je dois dire que c'était la première et unique mention par le gouvernement britannique à notre Gouvernement d'une situation critique dans le levant, faisant prévoir la nécessité de demander un concours militaire. Je tiens à ce que tout

[Le très hon. Mackenzie King.]

le monde comprenne bien qu'antérieurement à la dépêche dont je viens de communiquer la substance, nous n'avions reçu du gouvernement britannique aucune communication officielle touchant la gravité de la situation en Proche-Orient.

Donc, ayant reçu la dépêche ainsi que je viens de le relater, j'adressai au gouvernement britannique une communication dans laquelle je disais entre autres choses qu'avant qu'il eût été possible de nous saisir, mes collègues et moi, du contenu du câblogramme les journaux canadiens avaient publié des dépêches de Londres annonçant que le gouvernement britannique avait invité le Canada à participer à la résistance contre les Turcs en envoyant un détachement. La communication étant chiffrée et marquée confidentielle, je n'étais pas libre d'en divulguer le contenu; je demandai donc au gouvernement britannique de me faire connaître son désir immédiatement par câblogramme et de me dire si je pouvais divulguer tout ou partie du contenu de la dépêche, ou sinon la déclaration qu'il désirait faire lui-même au public. Je terminai en disant que notre Parlement tiendrait certainement à ce qu'on produisit la correspondance échangée; je priai le gouvernement britannique de m'indiquer quelles étaient les communications qu'il considérait pouvoir être rendues publiques. J'estimais qu'il était tout naturel d'exiger la production de la correspondance, que la demande en serait faite aussitôt la réunion du Parlement et enfin que je désirais, si possible, donner à ce document et aux autres qui pourraient suivre, la plus grande publicité. C'est pour cela que je me suis efforcé dès le début, c'est-à-dire dès que j'ai pris connaissance de la dépêche le dimanche matin, de faire bien comprendre au gouvernement britannique qu'aussitôt la réunion du Parlement, on demanderait à notre Gouvernement comme cela a été fait cet après-midi, de publier toutes ces dépêches et, pour cela, je désirais avoir le consentement du gouvernement anglais. Je tenais aussi beaucoup à donner à ce moment-là toute la publicité voulue à la dépêche en question. Il me fut répondu que la dépêche n'était pas faite pour être publiée textuellement. Le gouvernement britannique pour qu'il nous autorisât à indiquer la substance dans un communiqué général, mais il exprimait l'espoir qu'on ne publierait pas intégralement la communication. Le lundi, 18 septembre, à 6.30 du soir je donnais aux journaux le communiqué suivant:

Comme il a été déjà mentionné, la seule communication reçue du gouvernement britannique au sujet de la situation en Orient, est une dépêche marquée confidentielle, dont nous ne croyons pas devoir publier le con-